

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00178 Numéro SIREN : 435 230 560 Nom ou dénomination : 3 D

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 6176

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		SAS 3D												1 2							
Adresse de l'entreprise		Z.I. DE LA REPUBLIQUE III 41 RUE DES LANDES 86000 POITIERS												Date de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRHT *		4 3 5 2 3 0 5 6 0 0 0 0 5 2												Néant ☐							
														Exercice N clos le,		3 1 0 3 2 0 2 3					
														Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)														AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB		AC					
		Frais de développement *												CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires												AF		AG		18 882 7 762 11 121			
		Fonds commercial (I)												AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles												AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains												AN		AO					
		Constructions												AP		AQ		32 444 32 444			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		AS		372 704 362 559 10 145			
		Autres immobilisations corporelles												AT		AU		440 891 359 045 81 846			
Immobilisations en cours												AV		AW		n° de n° de					
Avances et acomptes												AX		AY		dépôt gestion					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS		CT		23 OCT. 2023				
	Autres participations												CU		CV						
	Créances rattachées à des participations												BB		BC		n° de n° de				
	Autres titres immobilisés												BD		BE		lecture chrono				
	Prêts												BF		BG						
	Autres immobilisations financières *												BH		BI		11 424 11 424				
TOTAL (II)														BJ		BK		876 344 761 809 114 535			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL		BM		221 135 221 135			
		En cours de production de biens												BN		BO		5 000 5 000			
		En cours de production de services												BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis												BR		BS		96 545 96 545			
		Marchandises												BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes												BV		BW		4 059 4 059			
		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		BY		574 633 50 941 523 691			
		Autres créances (3)												BZ		CA		51 355 51 355			
		Capital souscrit et appelé, non versé												CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)												CD		CE					
DIVERS	Disponibilités												CF		CG						
	Charges constatées d'avance (3)*												CH		CI		42 666 42 666				
	TOTAL (III)												CJ		CK		995 392 50 941 944 450				
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)												CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)												CM							
Écarts de conversion actif * (VI)												CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		IA		871 736 812 751 1 058 985			
Renvois : (1) Dont droit au bail :														CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		61 056	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :												Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SAS 3D	Néant	☐ *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 000...)	DA	46 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(235 618)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 410	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (II)	DL	(130 607)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	740 438	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	115 994	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 500	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	207 155	
	Dettes fiscales et sociales	DY	121 677	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 829	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 189 593	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 058 985	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	976 206	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	473 078		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS 3D		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01042022 et clos le: 31032023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	17,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 507 476
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	9 084
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 516 560
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	346
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	425
Variation positive des stocks		OD	7 555
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	400
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	8 726
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 031 037
Variation négative des stocks		OQ	395
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	454 450
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	2 998
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3 699
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 492 579
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 032 707
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 032 707
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 516 560
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	17,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 0 3 / 2 0 2 3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAS 3D
Société par Actions Simplifiée
au capital de 46 000,00 Euros
Siège social : Z.I. DE LA REPUBLIQUE III
41 RUE DES LANDES
86000 POITIERS
R.C.S : 435 230 560

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2023

Le 30/09/2023,
à 17 heures,

Les associés de la société **SAS 3D**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur GILLES GUIMBAUD, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 54 410,49 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 54 410,49 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **54 410.49 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour un montant de 54 410.49 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 906,00 €.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés concernés par une convention, n'ont pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'G' followed by several loops and a long horizontal stroke.